



Section du Bassin minier – 29.11.17

Projet régional de santé: une politique de santé à sens unique? (suite)

Le Projet régional de santé (PRS) Bourgogne-Franche-Comté 2018-2027, en cours d'élaboration, définit la politique régionale de santé et sera effectif, après différentes consultations, le 1er janvier 2018. Le premier volet du PRS concernant le Cadre d'orientation stratégique (COS) à 10 ans a été mis en ligne en mai de cette année et a fait l'objet de deux communiqués de notre part (17 et 31 mai). Le deuxième volet du PRS concernant le Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2022 a été mis en ligne le 23 novembre. Ce document de travail de 476 pages, en cohérence avec le COS, fixe d'une manière plus opérationnelle les objectifs et les résultats attendus à cinq ans, dans un contexte de fragilité de la démographie médicale et de restructuration et recomposition des établissements de santé. Ceci est présenté selon les territoires de la région et il n'est pas facile de voir concrètement ce qui va changer pour notre Centre Hospitalier. Néanmoins, concernant la médecine polyvalente nous pouvons lire (p. 231) qu'on passerait de 3 AS (astreinte) sur sites de SAU (Service Accueil Urgences) Montceau, Creusot, Autun à 1 demi-AS (week-end) sur site SAU et 1 AS complète sur site d'urgence fermé la nuit. Concernant la chirurgie viscérale et digestive on passerait de 4 AS sur sites Chalon, Autun, Montceau et Creusot à 1 AS à Chalon et 2AS sur les autres sites de maternité (Montceau ?).

Pour une santé de proximité et de qualité !

Il devient difficile d'accéder à un généraliste, dans le Bassin minier et au alentours. Le manque de spécialistes se fait aussi cruellement sentir, alors que les besoins grandissent avec le vieillissement de la population. La mise en place autoritaire des Groupements Hospitaliers de Territoire, avec les concentrations forcées et de nouvelles « rationalisations », va accélérer les suppressions d'emplois, de lits, de services, éloigner toujours plus le système de soins des usagers, dégrader encore la qualité des soins. Alors qu'il faudrait au contraire créer des postes, former des personnels, pour répondre aux besoins de la population, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales qui entravent l'accès aux soins, pour accompagner dignement le vieillissement et la perte d'autonomie, le handicap.

Notre Centre hospitalier en danger !

L'offre des soins de qualité et de proximité est fortement menacée. L'Agence Régionale de Santé (ARS) prévoit des suppressions de services (chirurgie conventionnelle et ambulatoire, que vont devenir les urgences ?) et globalement des suppressions de lits et des personnels. Citoyens, usagers, professionnels, faisons entendre notre exigence d'une politique de santé qui ne sacrifie pas la qualité des soins et la démocratie à la rentabilité des capitaux, une politique qui garantisse à chacun-e à tout moment de sa vie le droit à la santé, avec une prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale, et une protection sociale de haut niveau.

Nous appelons à participer à la réunion publique organisée par le Collectif de défense des usagers des hôpitaux (Codef) à la Maison de quartier du Bois-du-Verne à Montceau-les-Mines le :

samedi 2 décembre à 10 heures